



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affiliation

Question écrite n° 28829

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la nécessité d'améliorer l'accès aux soins des plus démunis. L'accès universel à des soins de qualité reste un objectif à réaliser pour l'ensemble de la population. La CMU (couverture maladie universelle) facilite certes l'accès aux soins des plus démunis, mais elle demeure complexe et insuffisante. En effet, le niveau actuel du plafond de ressources exigé pour en bénéficier écarte de nombreux assurés, en particulier les bénéficiaires des minima invalidité et vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Il lui demande s'il ne pense pas que, comme cela serait hautement souhaitable, des mesures devraient être prises pour étendre le bénéfice de la CMU à ces populations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28829

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8915